

porte-parole du NPD sur toutes les questions concernant la politique sociale se prononce contre le genre de planification que prévoit cette résolution.

Nous appuyons la résolution. En effet, nous croyons que ce genre de planification et de coordination des programmes sociaux est absolument indispensable. Ce qui nous inquiète, néanmoins, c'est l'indifférence avec laquelle le gouvernement semble s'apprêter à créer ce nouveau département.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin), par exemple, qui a un rôle très important à jouer dans ce programme et qui va certainement devoir entretenir des rapports ministériels très étroits avec le nouveau ministre d'État au Développement social n'était pas aujourd'hui parmi nous. Je suis sûr que madame le ministre doit être retenue ailleurs par des affaires d'État très importantes mais le fait est que lorsque nous avons soulevé cette question vendredi dernier au comité permanent où elle comparaisait pour nous présenter ses crédits, elle nous a dit en réponse à une question portant sur les rapports exacts de son portefeuille avec celui du ministre d'État au Développement social, que l'on répondrait à ces questions lorsque la Chambre serait saisie de cette affaire lundi prochain. Or, j'ai écouté très attentivement le ministre de la Justice (M. Chrétien) et il n'a pas fait la moindre allusion à la façon dont il envisage sa collaboration avec le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Quand on sait que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social—mises à part peut-être certaines responsabilités du ministère des affaires des anciens combattants et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien—est investi, en vertu des lois fédérales, du pouvoir d'élaborer et de faire appliquer des programmes sociaux au Canada, il est difficile de comprendre comment le ministre de la Justice a pu prendre la parole aujourd'hui sans définir le rôle exact que jouerait le ministre de la Santé nationale et du bien-être social dans ses rapports avec le nouveau ministre d'État au Développement social. En fait, comme il s'agit d'un débat de sept heures seulement, j'aurais cru que le ministre y aurait assisté et qu'elle aurait abordé ce problème, car c'est le seul aspect de la proposition dont nous sommes saisis qui, je l'avoue, me préoccupe beaucoup, à l'instar d'autres députés.

● (2010)

D'après ce que j'en comprends, nous sommes en voie aujourd'hui d'institutionnaliser une structure d'organisation du cabinet, mais, ce faisant, nous chargeons d'une nouvelle responsabilité un ministre dont le fardeau est déjà trop lourd, à mon avis. Comment, par exemple, pouvons-nous confier à un ministre qui détient déjà les portefeuilles de la Justice et des relations fédérales-provinciales, qui est en fait chargé de la refonte constitutionnelle, une nouvelle responsabilité qui, d'après moi, rendra extrêmement difficile le rôle du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il me paraîtrait bien plus logique et plus sensé que cette responsabilité soit

Développement social

assumée par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle serait plus en mesure de s'acquitter de ses responsabilités particulières en matière de programmes sociaux au Canada, et de coordonner les programmes sociaux des autres ministères.

Mon collègue, le député de Rosedale (M. Crombie) a fait allusion aux liens existant entre la politique sociale et la politique économique. En fait, l'une ne va pas sans l'autre. Il est question à la Chambre, par exemple, de la suppression de l'indexation de l'impôt sur le revenu. Cette mesure aura des répercussions directes sur les travailleurs démunis. Quand nous parlons des liens existant entre la politique économique et la politique sociale, cela signifie-t-il que le ministre d'État chargé du Développement social travaillera dans le cadre de la structure du cabinet, en isolation totale du comité chargé du développement économique? Quelles seront les relations entre le ministre d'État et le comité du cabinet chargé du développement économique? Dans ses observations d'aujourd'hui, le ministre n'a pas abordé cet aspect du problème.

Fait intéressant à noter, le Conseil canadien du développement social dont le congrès national s'ouvrira demain, à Saint-Jean (T.-N.), en a fait mention dans un de ses documents de travail. Voici ce qu'on a dit:

... les objectifs, les modalités et les conséquences des politiques sociales et économiques sont plus liés que jamais. L'un des grands défis qui se posent aux initiateurs de programmes publics des années 80, ce sera de formuler des politiques à la fois sociales et économiques.

J'espère, monsieur l'Orateur, qu'un représentant ministériel, soit le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Weatherhead), soit le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice (M. Robinson), ou peut-être encore le ministre des Finances (M. MacEachen) lui-même, nous exposera le rôle et les responsabilités qui doivent échoir au ministre de la Justice (M. Chrétien), en ce qui concerne la coordination des programmes sociaux et des programmes d'expansion économique.

Par exemple, il y a un certain nombre de ministères qui s'occupent du bien-être des travailleurs en élaborant des programmes sociaux. Moi qui viens des provinces atlantiques, je songe au ministère de l'Expansion économique régionale dont le grand objectif est d'atténuer les inégalités régionales dans notre pays. On peut difficilement s'imaginer que les programmes d'expansion régionale puissent s'appliquer indépendamment des objectifs généraux de développement social du gouvernement. Pourtant, on ne nous dit pas comment cette coordination va se faire.

Bien sûr, on peut toujours penser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) qui, je présume, fait partie du comité de développement économique du cabinet. C'est un ministre dont les programmes et les politiques influent directement sur les programmes sociaux, et pourtant, autant que je sache, le ministre ne fait pas partie du Développement social.